



Le
POUVOIR
d'UN SEUL

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
RAPPORT ANNUEL 2005-2006

TABLE DES MATIÈRES

Coup d'œil sur le CRSH	12
Bilan de l'année	14
Message du président	22
Membres du conseil d'administration	24
États financiers	26

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES DU CANADA

350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa, Canada K1P 6G4

Téléphone : 613-992-0691
Télécopieur : 613-992-1787
Site Web : www.crsh.ca
Renseignements
pour les médias : 613-992-7302

Numéro de catalogue : CR1-2006
ISBN : 0-662-49488-1



Le
POUVOIR
d'UN SEUL

Poser des questions donne du pouvoir. Des questions sur ce que nous sommes. Notre histoire. Le monde que nous avons bâti et celui qui reste à bâtir.

En posant des questions, nous faisons apparaître de nouvelles perspectives. En cherchant des réponses, nous faisons naître des découvertes. Des découvertes qui ont le pouvoir de changer des mentalités. Des existences, aussi. Celles d'individus et de sociétés. De l'humanité tout entière. Des changements d'ampleur variable.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada est là pour appuyer les chercheurs de notre pays – des femmes et des hommes animés d'une volonté de changer le monde... une question à la fois.



Un chercheur.

366 milliards
de dollars.

Richard Lipsey a écrit une véritable bible de l'économie. Son ouvrage *An Introduction to Positive Economics*, publié en 1963, a été traduit dans 15 langues et a été considéré comme *la* référence dans ce domaine pendant des décennies. M. Lipsey est un penseur qui s'intéresse à la façon dont fonctionne l'économie dans la vraie vie – pas seulement à la façon dont elle *devrait* fonctionner en théorie. Cet intérêt, qui l'habite depuis toujours, l'a amené à s'attaquer à des sujets controversés, le plus controversé étant sans contredit le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, dans les années 1980, dont il a été le fervent défenseur. Et l'histoire lui a donné raison : les exportations canadiennes aux États-Unis ont augmenté de façon régulière, atteignant 366 milliards de dollars

en 2005. Cette année, il connaît un autre succès avec une publication primée qui traite de croissance économique et de changements technologiques, aboutissement d'une étude échelonnée sur de nombreuses années.

Ce professeur émérite de la Simon Fraser University s'est vu décerner la Médaille d'or du CRSH de 2005 pour les réalisations en recherche en raison de l'énorme contribution qu'il a apportée au domaine de l'économie et à la société canadienne au cours des 50 dernières années. Son prochain sujet? Le réchauffement de la planète et les conséquences de l'élévation du niveau de la mer sur l'économie.

Une façon
de vivre.



Des conséquences pour la vie.

Viols. Meurtres sexuels. Homicides dans les familles. En 2005, plus de 300 000 crimes violents ont été commis au Canada. Alors que tous les détails font la manchette, on sait très peu de choses sur le pourquoi de ces crimes. Pourtant, il est essentiel de comprendre les raisons de leur existence si on veut faire de la prévention efficace – et diminuer les terribles coûts qu'ils représentent pour les personnes et la société. Cela fait des années que Maurice Cusson, professeur de criminologie à l'Université

de Montréal, pose la question du pourquoi. En observant comment les modes de vie et les conditions de vie façonnent le comportement criminel, il nous aide à mieux comprendre comment la délinquance peut mener à des crimes de plus en plus graves. Il s'est donné pour mission de mettre au point des techniques permettant d'écartier la menace de la violence liée aux activités criminelles avant qu'elle ne tourne à la tragédie.



Un système
vital en crise.

346 195 experts
prêts à intervenir.

Les pressions économiques, les changements de comportement et la concurrence mondiale mettent à rude épreuve le système alimentaire dont dépendent tous les Canadiens. De nombreux enjeux – notamment la maladie de la vache folle et les cultures génétiquement modifiées – requièrent l'appui d'experts. Pourtant, les agriculteurs canadiens, qui ont l'expérience permettant de trouver des solutions, ne font pas partie des domaines universitaires et scientifiques vers lesquels on se tourne traditionnellement pour obtenir des réponses. Stéphane McLachlan, Ian Mauro et leurs équipes de

recherche de l'University of Manitoba s'efforcent de favoriser la collaboration entre les agriculteurs, les chercheurs et les responsables de l'élaboration des politiques. Ils ont l'intention d'enrichir le milieu universitaire en y transférant les connaissances recueillies en milieu rural. Pour ce faire, ils ont enregistré sur vidéo des agriculteurs qui racontent leurs expériences et parlent de leurs intuitions. En seulement un mois, un de ces vidéos et les sites Web qui y sont liés ont été visionnés 87 000 fois, preuve de l'appétit évident des Canadiens pour une sagesse rurale depuis longtemps éprouvée.



Un monde.

Une mosaïque fragile.

Des milliers de communautés forment le village planétaire. Haideh Moghesi, de l'Université York, examine un groupe en particulier : les communautés d'immigrants musulmanes du Canada. Elle veut savoir si, depuis les événements du 11 septembre, les préoccupations politiques des gouvernements occidentaux liées à l'islam ont détourné leur attention des tensions sociales susceptibles de générer du mécontentement – et possiblement des réactions radicales – de la part des musulmans nouvellement arrivés au pays. Un exemple : au Canada, le taux de chômage chez les musulmans est presque deux fois celui de la moyenne nationale, malgré le fait que leur niveau

d'éducation postsecondaire est généralement supérieur à celui de la moyenne nationale.

Pour sa part, Will Kymlicka, de la Queen's University, étudie la question des droits des minorités ethniques et des politiques de multiculturalisme depuis des dizaines d'années. Ses travaux proposent des solutions au défi complexe visant l'atteinte d'un équilibre entre les intérêts de sociétés multiculturelles tout entières et les droits des individus – aujourd'hui revendiqués non seulement au nom de l'origine ethnique ou de la langue, mais également de la religion.

Un conseil.

32 millions
de personnes
qui en bénéficient.

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) appuie les études qui touchent directement les Canadiens – *tous* les Canadiens. Les véritables solutions permettant de résoudre de façon durable les problèmes liés au crime, à la viabilité de l'environnement, à la pauvreté et au terrorisme ne peuvent venir que de changements sociaux

éclairés. Les chercheurs en sciences humaines du Canada, qui sont mondialement reconnus, s'efforcent, chacun à sa manière, de recueillir les connaissances nécessaires à ces changements. Le rôle du CRSH est de les y aider en favorisant la mise en place des conditions susceptibles de maximiser l'impact de leur travail.

Coup d'œil sur le CRSH

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un organisme fédéral autonome qui a été constitué par une loi du Parlement en 1977 dans le but de promouvoir et de financer la recherche en sciences humaines.

Le CRSH finance la recherche qui aide les Canadiens à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent : leurs valeurs et leurs préoccupations ainsi que leur passé, leur présent et leur avenir.

COMMUNAUTÉ

Nombre d'étudiants de cycles supérieurs à temps plein en sciences humaines dans les universités canadiennes :

49 080

Nombre de professeurs à temps plein enseignant en sciences humaines dans les universités canadiennes :

19 050

Nombre d'universités et de collèges canadiens admissibles au financement du CRSH :

120

Nombre d'organismes communautaires – dont 100 organismes autochtones – collaborant avec des chercheurs à des projets financés par le CRSH en 2005-2006 :

800

EXCELLENCE

Le CRSH attribue ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus d'évaluation par les pairs indépendant et national. Des comités de sélection bénévoles recommandent les projets à financer en se fondant sur l'excellence universitaire et l'importance de la recherche pour l'avancement des connaissances. L'évaluation par les pairs est reconnue, dans le monde entier, comme la façon la plus objective et efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

Nombre de chercheurs et d'experts ayant siégé aux comités de sélection du CRSH ou évalué par écrit des demandes de subventions et de bourses en 2005-2006 :

5 670

Nombre de demandes de subventions reçues par le CRSH en 2005-2006 :

10 750

Nombre de nouvelles subventions et bourses attribuées par le CRSH en 2005-2006 :

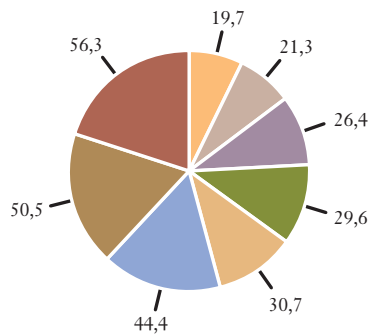
3 790

INVESTISSEMENTS DU CRSH EN 2005-2006

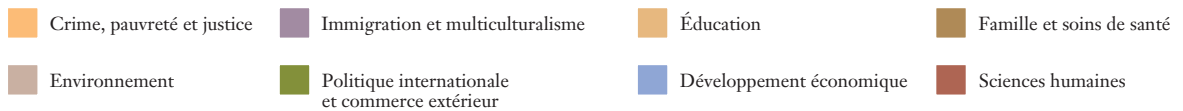
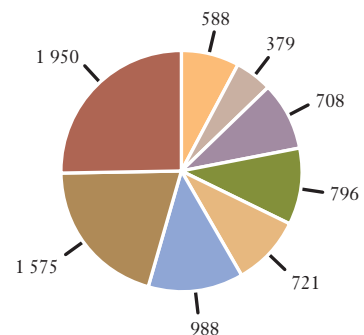
Valeur des subventions et des bourses attribuées : **290 millions de dollars**

Nombre de disciplines universitaires financées par le CRSH : **plus de 30**

INVESTISSEMENTS
en millions de dollars



NOMBRE DE PROJETS



Programme des chaires de recherche du Canada

Le Programme des chaires de recherche du Canada est administré par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. D'une valeur de 900 millions de dollars, ce programme établira 2 000 professorats de recherche dans les universités canadiennes d'ici 2008. Il aide à maintenir les emplois et l'expertise en recherche au Canada ainsi qu'à accroître la capacité de recherche nationale dans les domaines des sciences humaines, du génie, de la médecine et des sciences naturelles.

Nombre de chaires de recherche du Canada établies dans les universités canadiennes en 2005-2006 : **311**

Nombre de chaires de recherche du Canada établies dans les universités canadiennes à ce jour : **1 689**

A photograph of a laboratory setting. In the foreground, two strips of yellow caution tape are stretched across the frame, with the word "CAUTION" printed in black. In the background, a red biohazard sign is visible, partially cut off by the top edge of the image. The overall scene suggests a restricted access area in a scientific or medical facility.

Le pouvoir de la recherche...

Depuis 1977, le CRSH favorise le développement de la recherche en sciences humaines, appuyant des études qui interrogent les motivations les plus profondes des individus et les structures les plus diverses de la société.

Les connaissances issues de ces recherches nous aident à mieux comprendre notre histoire, notre culture et nos responsabilités en tant que citoyens. Elles ont le pouvoir de façonner l'avenir en dévoilant des solutions permettant de faire face aux problèmes économiques, éthiques, politiques et sociaux.

Ces connaissances constituent une contribution essentielle au bien-être des Canadiens. Qu'il soit question de dispenser des soins de santé, d'offrir des services d'éducation, d'élaborer des politiques étrangères, de réagir au terrorisme ou d'affronter la concurrence dans un contexte d'économie mondiale, tous les enjeux les plus pressants d'aujourd'hui ont une dimension humaine, qu'il faut bien saisir si nous voulons intervenir efficacement.

STRATÉGIE, OUVERTURE ET OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

En juillet 2005, le CRSH a publié *Conseil du savoir*, un plan stratégique quinquennal qu'il a établi après avoir mené une vaste consultation partout au pays. Ce plan trace l'itinéraire à suivre pour que le Conseil puisse jouer son double rôle : financer la recherche novatrice et la formation en recherche – véritable assise des sciences humaines – et maximiser l'impact des connaissances nouvelles et existantes en créant de meilleurs liens afin que les chercheurs puissent communiquer entre eux et avec ceux qui ont besoin de leurs connaissances pour s'attaquer à des enjeux concrets.

Les subventions et les bourses du CRSH sont attribuées à la suite d'un processus d'évaluation par les pairs, qui garantit que ces experts sont les plus aptes à faire des recommandations judicieuses. Chaque année, des comités de sélection composés de chercheurs canadiens bénévoles évaluent des milliers de propositions de recherche. En se basant sur des critères de sélection rigoureux, ces comités recommandent les projets qui méritent d'être financés. Plus de 5 000 autres experts canadiens et étrangers fournissent des évaluations écrites afin d'aider ces comités à faire leur sélection.

En tant qu'organisme fédéral autonome, le CRSH travaille activement au maintien des normes de la plus grande qualité

en matière d'obligation de rendre compte et de transparence dans sa gestion des fonds publics. Par exemple, l'évaluation triennale de sa gouvernance, terminée au printemps 2006, va au-devant de nombreuses dispositions des nouvelles politiques du gouvernement. De plus, le CRSH est en train de mettre en place de nouveaux mécanismes de vérification pour contrôler l'efficacité de l'administration de ses programmes et l'exactitude des renseignements utilisés dans la prise de décision et la reddition de comptes.

En 2005-2006, les dépenses du CRSH s'élevaient à 314 millions de dollars – moins de 8 p. 100 de cette somme ayant été consacrée à son fonctionnement. Par rapport à 2004-2005, le Conseil a alloué un montant de 15 p. 100 plus élevé aux chercheurs, et ce, sans augmenter ses coûts de fonctionnement.

PLEINS FEUX SUR LA RECHERCHE

Qu'est-ce qui fait d'un citoyen un *bon* citoyen?

La plupart des gens s'entendent sur l'importance d'enseigner le civisme. Mais tous ne s'entendent pas sur sa définition. Un sentiment individuel de devoir et de responsabilité sociale? Une conscience du fonctionnement de l'État et de la démocratie? Une quête active de justice sociale? Joel Westheimer a étudié l'enseignement du civisme dans des écoles partout au Canada et aux États-Unis, et il a fait une intéressante découverte : alors que les philosophes et les spécialistes en sciences sociales ont tendance à définir le civisme comme une combinaison de ces trois éléments, la plupart des programmes d'éducation mettent l'accent uniquement sur le premier. Pourquoi? C'est plus facile. Moins controversé. Mais selon lui, en bout de ligne, incomplet. La démocratie prospère grâce aux discours, aux débats et au partage d'idées. M. Westheimer espère que sa recherche sensibilisera les éducateurs aux différents types de participation démocratique et les aidera à former des citoyens plus complets.



... bâtir un savoir

L'objet de la recherche en sciences humaines : élargir et approfondir la façon de comprendre le monde. La clé pour y arriver : l'exploration. Le Programme des subventions ordinaires de recherche du CRSH permet cette exploration en invitant les chercheurs à choisir leur sujet de recherche et les méthodes pour l'aborder – leur laissant ainsi une pleine liberté de pensée.

Le Programme des subventions ordinaires de recherche, qui est à la fois le cœur et le plus important des programmes du CRSH, a appuyé plus de 2 700 projets en 2005-2006. Qu'ils traitent d'économie, de philosophie, d'éducation ou de criminologie, ces projets, qui sont menés par des chercheurs de plus de 90 universités et collèges de tout le Canada, mobilisent les plus grands esprits dans plus de 30 disciplines.

FORMER DES ALLIANCES AVEC LES COMMUNAUTÉS

Le cinquième concours des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) s'est tenu en 2005-2006. Dans le cadre de ce programme novateur, les organismes communautaires et les militants travaillent à titre de partenaires égaux avec les chercheurs universitaires afin de définir des priorités, de former des équipes et de mener des recherches qui traitent des questions qui préoccupent le plus leur communauté.

Par exemple, Robert MacKinnon, de l'University of New Brunswick, dirige une ARUC où des historiens, des biologistes et des sociologues se sont associés à des groupes environnementaux, culturels et d'action sociale. Tous conjuguent leurs efforts pour aider la ville de Saint John à trouver ses propres solutions afin que le passage d'une économie basée sur l'industrie lourde à une économie de services se fasse en douceur.

Le programme des ARUC a connu un énorme succès, a été louangé et a été imité dans d'autres pays. Il a aussi été une source d'inspiration pour d'autres programmes du CRSH, comme Réalités autochtones, qui favorise l'établissement de liens entre les chercheurs et le monde dans lequel ils vivent.

CRÉER DES RÉSEAUX

Tout au long de l'exercice de 2005-2006, le CRSH et sa communauté de chercheurs ont continué à peaufiner le concept des réseaux de recherche : des réseaux nationaux d'experts qui rassemblent les connaissances en recherche existantes provenant de disciplines, d'établissements, de communautés et de pays

divers dans le but d'élaborer les approches les plus susceptibles de répondre aux enjeux contemporains clés.

Cette année, grâce au Programme des subventions de développement de réseaux stratégiques de recherche, 23 subventions d'un maximum de 25 000 \$ chacune ont été attribuées à des chercheurs afin qu'ils puissent achever la mise au point de ces réseaux de connaissances novateurs. Prenons l'exemple de l'automutilation chez les jeunes : largement répandue mais peu comprise, cette compulsion à se blesser physiquement touche un adolescent sur dix. La volonté commune de trouver une solution à ce problème a permis à une école secondaire, à divers organismes de santé mentale et à des chercheurs œuvrant dans des hôpitaux et des universités de trois provinces de former un réseau qui entend se concentrer sur la recherche existante et à venir sur le sujet. Mary Kay Nixon, professeure de psychiatrie à l'University of Victoria, assure la coordination des contributions des participants.

PLEINS FEUX SUR LA RECHERCHE

Langue de l'école / langue de la rue

La linguiste Shana Poplack étudie l'écart qui existe entre le français enseigné dans les écoles du Québec et celui qui est parlé au quotidien par les étudiants – et leurs points communs avec le français en usage dans la communauté. C'est là une recherche qui pourrait faire naître de nouvelles perspectives. Prenons l'exemple de cette lutte incessante à propos du français – qui vaut aussi pour de nombreuses autres langues – entre le « bon » usage et l'usage « populaire ». Les professeurs s'évertuent à enseigner le premier alors que c'est le second qui donne à la langue toute sa vigueur. Connue dans le monde entier, cette titulaire de la Chaire de recherche du Canada en linguistique de l'Université d'Ottawa fait partie des quelques chercheurs qui étudient l'influence qu'ont les professeurs sur l'évolution de la langue.



L'impact du savoir...

Les bienfaits de la recherche n'ont pas de limites – intellectuelles, pratiques ou géographiques. Ses applications sont aussi variées que l'est la condition humaine. Les programmes du CRSH permettent aux chercheurs, aux établissements et aux communautés de rassembler une masse critique d'expertise et d'expérience qui fait une différence – dans une ville, dans un pays, dans le monde.

Comme son nom l'indique, le programme Impact du savoir dans la société, lancé en 2005-2006, a pour but de transférer dans la communauté les connaissances indispensables issues de la recherche – notamment en aidant les universités à mettre au point leurs stratégies de « mobilisation des connaissances ». Au nombre des activités admissibles, on trouve les possibilités suivantes : rencontres communautaires, discussions publiques en groupe, ateliers d'été, préparation d'analyses, de résumés ou de synthèses de recherche et embauche de coordonnateurs capables d'assurer la bonne marche des projets de mobilisation des connaissances.

En 2005-2006, le CRSH a attribué 11 subventions d'un maximum de 300 000 \$ chacune dans le cadre de ce programme. Par exemple, les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, à Montréal, ont lancé un grand défi à la McGill University en lui demandant de définir les types d'intervention les plus efficaces pour venir en aide aux enfants victimes d'abus et de négligence. Le projet de McGill permettra de rassembler des cliniciens, des gestionnaires et des chercheurs afin que les Centres et leur clientèle aient accès aux meilleurs résultats de recherche disponibles.

ICI ET À L'ÉTRANGER

Dans son plan stratégique, le CRSH a fait une priorité de l'augmentation de la participation du Canada à la recherche menée à l'étranger et de la participation des pays étrangers à la recherche menée au Canada. En octobre 2005, il a lancé le Fonds d'initiatives internationales (FII), un programme dont la *raison d'être* est la collaboration internationale.

En 2005-2006, le CRSH a continué à financer le programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC), lancé en 1993. Les GTRC appuient des projets d'envergure et à long terme qui requièrent la participation de douzaines de chercheurs canadiens et étrangers provenant de diverses disciplines. Ce programme permet la création d'une solide combinaison d'expertise, d'expérience et de perspectives, idéale pour aborder un ensemble particulier de thèmes ou de questions de recherche. Un exemple percutant : le changement climatique.

L'avenir des Prairies canadiennes pourrait s'avérer aride. Pour lutter contre cette menace, Harry Diaz, sociologue de l'University of Regina, étudie le réservoir d'eau Coquimbo, au Chili, dont la désertification est déjà bien avancée. Le réservoir offre un aperçu de ce à quoi pourraient ressembler les Prairies dans 50 ans. Aidé d'une équipe de biologistes, de philosophes, d'économistes et de mathématiciens des deux pays, M. Diaz se sert de ce réservoir comme s'il était son « laboratoire », recueillant de l'information sur les défis auxquels notre pays fait face – et cherchant des solutions possibles.

En 2005-2006, le CRSH est aussi devenu un partenaire à part entière du programme BOREAS. Coordiné par la Fondation

européenne de la science, ce programme finance des projets de recherche en sciences humaines multinationaux qui portent sur le Nord circumpolaire. Le CRSH s'est également joint à l'European Research Area Network on the Societal Aspects of Genomics. Le Canada, un des deux seuls membres à part entière non européens de ce réseau, a été invité à s'y associer en raison de la réputation qu'ont ses chercheurs sur la scène internationale et de leurs contributions à ce domaine.

En aidant à résoudre les problèmes méthodologiques et organisationnels cruciaux dont dépend le succès de la collaboration internationale, le CRSH fait montre d'un engagement qui va au-delà du soutien financier direct en matière de recherche internationale.

En janvier 2006, le CRSH, Statistique Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada ont tenu conjointement une importante conférence internationale sur la création et la gestion d'enquêtes d'envergure et à long terme sur la santé et la société. Des experts du monde entier y ont discuté des meilleures façons d'intégrer avec fiabilité les résultats de recherche d'études pluriannuelles menées dans différents pays et organisées, dans certains cas, selon des principes différents. Les solutions qui ont émergé de cette conférence permettront de renforcer grandement la capacité des chercheurs canadiens à contribuer aux projets de recherche internationaux et à en tirer parti.

Le CRSH est également le fer de lance d'une initiative stratégique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dont l'objectif est d'améliorer l'échange de données de recherche entre les pays membres. Une fois finalisée et implantée, cette nouvelle politique garantira un meilleur rendement des milliards de dollars versés chaque année par le Canada et les pays de l'OCDE pour la collecte de données de recherche.

PLEINS FEUX SUR LA RECHERCHE Si loin, et pourtant si proche

Janice Keefe, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques relatives au vieillissement et à la prestation des soins, a utilisé sa subvention du FII pour organiser, avec des collègues de la Capital University of Economics and Business de Beijing, un séminaire sur le vieillissement. C'est un bon recoupement : d'ici 2031, quelque 9 millions de Canadiens et 230 millions de Chinois auront plus de 65 ans. En raison des changements similaires qui touchent les deux pays – familles de plus petite taille, maternité à un âge plus tardif, réduction du rôle des familles élargies –, le Canada et la Chine ont beaucoup à apprendre l'un de l'autre sur la question du vieillissement.



... provoquer le changement

Savoir. Comprendre. Rien n'est jamais achevé, définitif. Les chercheurs d'aujourd'hui, dont la contribution est déjà énorme, sont les géants sur les épaules de qui la prochaine génération de chercheurs se tiendra debout – pour voir encore plus loin.

De tout temps, les connaissances se sont transmises de génération en génération, d'où l'importance capitale pour le CRSH d'encourager la prochaine génération de chercheurs. En 2005-2006, les Bourses d'études supérieures du Canada et les Bourses de doctorat du CRSH ont appuyé près de 3 500 des meilleurs étudiants de maîtrise et de doctorat du Canada.

Michael Levi est dans le peloton de tête. Ce chercheur s'intéresse à ces intrigues centrées sur la bombe nucléaire qui abondent au cinéma et qui sont le cauchemar des spécialistes en sécurité. Physicien en train de poursuivre un doctorat en études sur la guerre au King's College London, M. Levi mène une recherche audacieuse sur les meilleures façons d'empêcher les terroristes de mettre la main sur du matériel nucléaire. En 2005-2006, à titre de meilleur candidat du concours des Bourses de doctorat du CRSH, il a reçu la bourse William-E.-Taylor.

En plus des bourses, de nombreux étudiants bénéficient des fonds de subvention accordés par le CRSH à des chercheurs chevronnés. En tant qu'assistants de recherche, les étudiants de tous les cycles participent directement aux projets de recherche. En fait, c'est en qualité d'assistants que de nombreux chercheurs de la prochaine génération recevront une formation pratique.

Les effets bénéfiques de ce type de financement se font sentir bien au-delà de la communauté des chercheurs. En effet, 53 p. 100 de tous les professeurs canadiens enseignent en sciences humaines, et leurs étudiants de maîtrise et de doctorat, qui représentent 52 p. 100 des étudiants des cycles supérieurs, sont en voie de former la prochaine génération de chercheurs et d'universitaires. Dans un sens plus large encore, la créativité, la capacité d'analyse et la façon de comprendre le monde développées au cours de la formation en recherche représentent un atout essentiel pour la prochaine génération de citoyens, d'entrepreneurs, d'enseignants, de fonctionnaires, de politiciens, de gardiens de la paix, de chefs religieux et de journalistes canadiens – tous des leaders dans diverses sphères de la société.

RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE

Chaque année, le CRSH rend hommage à des chercheurs dont les travaux ont transformé – et continuent à transformer – notre façon de comprendre le monde. La Médaille d'or pour les réalisations en recherche, d'une valeur de 100 000 \$, est la distinction honorifique la plus prestigieuse du CRSH. Elle est remise au chercheur dont la carrière a prodigieusement fait avancer le monde des idées, enrichi la société canadienne et contribué à la vie culturelle et intellectuelle du pays. En 2005-2006, elle a été décernée à Richard Lipsey, professeur émérite de la Simon Fraser University, pour l'impact que ses recherches ont eu dans le monde entier sur l'enseignement, la théorie et la pratique de l'économie. Ses travaux sont mis en valeur dans ce rapport à la page 3.

Le prix Aurore du CRSH, d'une valeur de 25 000 \$, reconnaît quant à lui la perspicacité et le dynamisme exceptionnels d'un nouveau chercheur. En 2005-2006, il a été attribué à Jill Scott, professeure en études allemandes de la Queen's University. M^{me} Scott s'appuie sur la littérature comparée, la théorie du féminisme, l'histoire et la psychologie pour analyser des sujets

aussi fascinants que le pouvoir du pardon tel qu'il est exprimé en littérature, au cinéma et en photographie aux XX^e et XXI^e siècles – et la façon dont il pourrait aider la société de l'après-11 septembre à aller au-delà des cycles de souffrance et de vengeance qui semblent dominer la scène mondiale.

REGARDER VERS L'AVENIR

Les prix du CRSH soulignent les contributions passées des chercheurs canadiens, mais ils laissent aussi entrevoir leurs contributions futures. Richard Lipsey et Jill Scott ne sont pas seulement des êtres exceptionnels : ils sont aussi en tête du peloton de milliers de chercheurs canadiens en sciences humaines qui, chaque jour, se servent de leur intelligence, de leur créativité et de leur expertise afin que nous ayons une meilleure compréhension du monde et une meilleure qualité de vie.

Le XXI^e siècle porte déjà l'empreinte d'une multitude de transformations politiques, sociales, économiques et technologiques – et tout semble indiquer que ces transformations ne feront que se multiplier et s'intensifier au fil des ans. Cette réalité met encore plus en évidence l'importance de disposer d'une recherche permettant de prévoir le changement, d'y répondre ou de le provoquer – dans la conscience des individus, leurs façons de vivre et la structure de la société.

Qu'on songe à la menace que représente tout groupe qui utilise la violence pour des motifs politiques, au vieillissement de la population des pays occidentaux, au dépeuplement des régions rurales du Canada, aux implications de l'arrivée de la Chine et de l'Inde comme nouvelles superpuissances économiques ou à quantité d'autres sujets, les questions complexes de notre époque ne pourront plus être résolues de la même manière qu'avant. Cependant, la compréhension résultant de la recherche permet d'unifier le savoir acquis et le savoir nouveau afin de trouver des solutions jusqu'à maintenant insoupçonnées.

PLEINS FEUX SUR LA RECHERCHE

De vieilles histoires, de nouveaux lecteurs

Lauréate du Prix postdoctoral du CRSH de 2005, Valerie Henitiuk, qui étudie actuellement à la Columbia University, est en train d'amorcer une recherche sur la mondialisation de la culture – qu'elle voit comme un projet de travail de toute une carrière. Il y a mille ans, une Japonaise écrivait *Le Dit du Genji*, qui est désormais un classique au pays du Levant. Pour la chercheuse native d'Edmonton, ce qui est fascinant, c'est la popularité dont jouit cette œuvre au Japon aujourd'hui – un groupe de musique porte même le nom de Genji –, une renaissance attribuable à l'intérêt que lui ont porté des pays étrangers. Qui, en fait, décide quelles œuvres appartiennent à la « littérature internationale »? Comment les différentes cultures nationales sont-elles influencées par leur interaction avec la culture internationale? Ce sont des questions comme celles-ci qui ont placé M^{me} Henitiuk à l'avant-scène de la recherche sur la littérature comparative et ont fait d'un roman japonais du XI^e siècle une œuvre on ne peut plus pertinente pour le Canada du XXI^e siècle.

La recherche, ça compte...

En tant que membre du conseil d'administration du CRSH, j'ai eu la chance d'occuper le poste de président par intérim à un moment crucial de l'histoire de l'organisme.

Même si j'avais un horaire chargé en tant que vice-président de la Recherche et de l'Innovation à l'Université York, j'avais trois excellentes raisons d'accepter ce défi : je savais que le Conseil avait une vision très claire de l'avenir, j'avais la certitude que les groupes intéressés, ceux qui œuvrent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté des chercheurs, partageaient cette vision et, par-dessus tout, j'étais profondément convaincu que la recherche en sciences humaines est importante pour les Canadiens.

La recherche financée par le CRSH s'attaque aux défis les plus déconcertants que doit affronter aujourd'hui le monde : le terrorisme et la haine raciale, la pauvreté et le crime, la détérioration de l'environnement, la mondialisation, et les déterminants sociaux de la santé. Les connaissances scientifiques et le savoir-faire technologique ne peuvent pas résoudre à eux seuls des problèmes de ce genre, qui concernent l'histoire, les systèmes de valeurs, les priorités économiques et politiques ainsi que les formes d'organisation sociale.

À l'été 2005, le CRSH a publié son plan stratégique pour 2006-2011. *Conseil du savoir* est le résultat d'un exercice de réflexion d'une durée d'un an portant sur la réorientation des priorités du Conseil et la planification de leurs mécanismes de mise en œuvre. Le plan explique clairement la vision de l'organisme : bâtir un savoir fondé sur la recherche, et ce, au bénéfice de tous les Canadiens.

Cette année, mon principal objectif a été de maintenir la cadence, c'est-à-dire continuer à faire avancer le CRSH vers sa

transformation d'un conseil subventionnaire en un conseil du savoir. L'activité principale du CRSH est d'appuyer la production de nouvelles connaissances et façons de comprendre le monde, et de soutenir la formation des étudiants des cycles supérieurs – nos dirigeants communautaires et universitaires de demain. Ce travail se poursuivra et devra être consolidé.

Mais ce n'est là qu'une partie du travail. Un soutien plus efficace de la recherche doit être associé à une nouvelle activité : établir des liens qui rassembleront – systématiquement – les connaissances des chercheurs universitaires et l'expérience des utilisateurs des résultats de recherche, c'est-à-dire les responsables de l'élaboration des politiques, les organismes communautaires, les membres de la presse et les gens d'affaires. Cela aura des impacts durables et de grande envergure sur la société, ce qui s'avère impossible avec les mécanismes traditionnels d'un conseil subventionnaire.

Cette année, le CRSH a lancé de nouveaux programmes cruciaux basés sur les principes énoncés dans le plan stratégique : Réseaux stratégiques de recherche, Impact du savoir dans la société et Fonds d'initiatives internationales. Ces programmes permettent aux chercheurs d'étendre leur collaboration au-delà des régions et des disciplines, de transmettre leurs connaissances plus efficacement aux responsables de l'élaboration des politiques ainsi qu'aux communautés et d'apporter leur contribution à des projets de recherche multinationaux et d'en tirer profit. De plus, la décision du Conseil visant à rétablir le réseau de représentants du CRSH dans les universités du pays préparera le terrain à l'établissement de relations de travail plus étroites et plus efficaces

entre le Conseil, les universités et les dizaines de milliers de chercheurs et de stagiaires en recherche dans nos disciplines.

J'ai apprécié le dynamisme, la diligence et le soutien dont a fait preuve le personnel du CRSH. Cette année a été pour chaque employé une année difficile, exigeant de lui souplesse et engagement pour que les orientations du plan stratégique puissent être respectées.

J'ai représenté le CRSH lors de réunions nationales et internationales, et j'ai eu la chance d'être en contact direct avec la qualité et la diversité de la recherche effectuée au Canada. Je peux donc dire avec certitude que la recherche canadienne est de calibre mondial. Ce qui importe maintenant – et le CRSH s'y est engagé –, c'est de mettre ces connaissances et ces façons de comprendre le monde au service de l'intérêt commun et des prochaines générations.

Avec l'appui de chefs de file dévoués œuvrant au sein ou en marge de la communauté des chercheurs ainsi qu'avec le lancement de nouveaux programmes de grande qualité, je crois que nous verrons se profiler un organisme renforcé et plus performant, à même de donner aux Canadiens de réels bénéfices.



Stan M. Shapson

Président par intérim

Conseil de recherches en sciences humaines

Leadership

Les 22 membres du conseil d'administration du CRSH se réunissent régulièrement pour déterminer les priorités en matière de politiques et de programmes, allouer les budgets ainsi que conseiller le ministre de l'Industrie et le Parlement au sujet des politiques de recherche dans les disciplines des sciences humaines.



Stan M. Shapson
Président par intérim, Conseil de recherches en sciences humaines
Vice-recteur, Recherche et Innovation
Université York

Stan Shapson occupe le poste de président par intérim depuis septembre 2005. Reconnu comme un des plus grands spécialistes du Canada en matière de technologie de l'apprentissage, il a contribué, grâce à sa recherche, à former une génération de professeurs canadiens.



Marc Renaud
Président, Conseil de recherches en sciences humaines

Marc Renaud a été président de 1997 à 2005. Sociologue ayant une formation générale en lettres classiques, il a maintes fois écrit sur les déterminants sociaux de la santé, les politiques en matière de santé et les impacts sociaux des nouvelles technologies médicales.



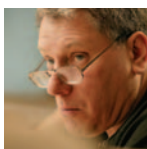
Sean Caulfield
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en gravure de reproduction
University of Alberta

Les écrans sérigraphiques, les mordanzages et les gravures sur bois de fil de Sean Caulfield ont été exposés partout au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Chine et au Japon. Il a remporté de nombreux prix, dont le grand prix de la troisième *21st Century Grand Prix Exhibition*, à Tokyo.



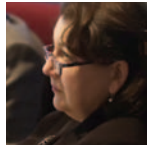
Richard Cloutier
Professeur titulaire, Psychologie
Université Laval

Les enfants et les jeunes sont les sujets au cœur de la recherche menée par Richard Cloutier. Psychologue parmi les plus connus du pays, M. Cloutier étudie des thèmes comme le développement psychosocial de l'enfant et de l'adolescent, les relations parents-enfants, les réorganisations familiales et les jeunes en difficulté.



Jean-Douglas Comeau
Doyen, Écoles d'immersion
Université Sainte-Anne

Jean-Douglas Comeau tente de faire progresser l'enseignement des langues secondes au Canada. Cet éducateur est affilié, depuis plus de 30 ans, à l'Université Sainte-Anne, la seule université francophone de la Nouvelle-Écosse.



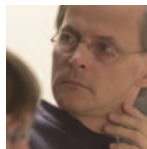
Andrée Courtemanche
Conseillère à la recherche
Université Laval

Andrée Courtemanche a à son actif de nombreuses publications qui traitent du rôle des femmes, de la vie familiale et des courants migratoires au Moyen Âge. Elle a été présidente de la Société des études médiévales du Québec et membre du comité de rédaction des *Annales canadiennes d'histoire*.



Mary M. Crossan
Professeure, Richard Ivey School of Business
University of Western Ontario

Spécialiste en apprentissage organisationnel et en pratiques de gestion, Mary Crossan est reconnue pour son utilisation de techniques non traditionnelles visant à stimuler la créativité des plus grands chefs d'entreprise d'aujourd'hui.



Yves Gingras
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences
Université du Québec à Montréal

Expert en politiques scientifiques et technologiques, Yves Gingras, qui est un communicateur scientifique exceptionnel, a été directeur du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, un des principaux centres du pays dans ce domaine.



Karen R. Grant
Vice-rectrice, Affaires universitaires
University of Manitoba

Karen Grant est une sociologue dont la recherche porte sur les soins de santé, plus particulièrement la santé des femmes. Membre du Comité coordonnateur des femmes et de la réforme en santé, elle a évalué la qualité des soins de santé au Canada en fonction de l'expérience des femmes.



Greg R. Halseth
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études rurales et des petites villes
University of Northern British Columbia

En sa qualité de géographe, Greg Halseth examine les défis auxquels le milieu rural du Canada fait actuellement face. Ses travaux abordent entre autres le changement économique, l'urbanisation et le développement des collectivités.



Kenneth O. Higginbotham
Vice-président, Foresterie et Environnement
Canfor Corporation
Vancouver (Colombie-Britannique)

Avant de passer au secteur privé, Ken Higginbotham a été professeur en botanique et en sciences forestières dans des universités de l'Alberta et de la Caroline du Nord. Il a également été à la tête de la Direction des recherches forestières de l'Alberta ainsi que sous-ministre adjoint de l'Alberta Forest Service.



Linda Hughes
Présidente et éditrice, The Edmonton Journal
Edmonton (Alberta)

Linda Hughes a commencé sa carrière comme journaliste au *Victoria Daily Times*. Récipiendaire de la bourse Southam en journalisme, elle travaille pour l'*Edmonton Journal* depuis 1976.



Gregory Kealey
Vice-recteur, Recherche
University of New Brunswick

Historien des sociétés et des relations ouvrières ainsi que fondateur de la revue *Le Travail*, Greg Kealey est rédacteur en chef de la *Canadian Social History Series*. Il étudie actuellement l'histoire des services secrets du Canada.



Thomas Kierans
Président, Fondation pour le journalisme canadien
Toronto (Ontario)

Thomas Kierans est un des chefs d'entreprise les plus respectés du Canada. Spécialiste en matière de finances, de gouvernance et de politiques publiques, il a été président-directeur général de l'Institut C. D. Howe et a conseillé de nombreux organismes des secteurs public et privé.



Camille Limoges
Chercheur indépendant et expert-conseil
Montréal (Québec)

Les 30 années de travail de Camille Limoges, à la fois comme chercheur et comme fonctionnaire, ont indéniablement marqué la recherche en sciences et en technologie. Ancien sous-ministre du Québec, il est un pionnier dans le domaine de l'histoire des sciences et de la technologie.



Stephen McClatchie
Vice-recteur, Enseignement et Recherche
Mount Allison University

Chercheur de renom en musicologie, Stephen McClatchie est réputé dans le monde entier pour ses travaux sur la culture musicale viennoise de la fin du XIX^e siècle. Il mène actuellement des recherches sur le compositeur Gustav Mahler et le violoniste Arnold Rosé.



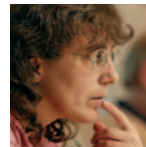
Leslie G. Monkman
Professeur titulaire de la chaire J. R. Strathy,
Langue anglaise et Littérature
Queen's University

Leslie Monkman est spécialiste en littérature anglaise du Canada et du Commonwealth. Auteur d'*A Native Heritage: Images of the Indian in English-Canadian Literature*, il a été conseiller spécial du recteur de la Queen's University.



Barbara Neis
Professeure, Sociologie
Memorial University of Newfoundland

De l'impact de la restructuration des services des pêches aux problèmes d'asthme en milieu de travail, la recherche de Barbara Neis s'est avérée essentielle pour les travailleurs des pêches, les politiciens et les scientifiques. M^{me} Neis est codirectrice de SafetyNet, un partenariat chercheurs-communautés qui aborde des questions de santé et de sécurité dans un contexte de travaux maritimes et côtiers.



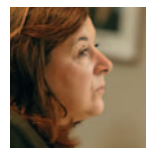
Keren Rice
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada
en linguistique et études autochtones
University of Toronto

Keren Rice est une chef de file mondiale en étude des langues autochtones. Elle dirige les programmes d'études autochtones de l'University of Toronto et a publié de nombreux ouvrages et articles sur la linguistique.



S. Martin Taylor
Vice-recteur, Recherche
University of Victoria

Martin Taylor étudie les impacts qu'a l'environnement sur la santé des êtres humains. Il a à son actif de nombreuses publications sur les effets psychosociaux de la contamination environnementale et les aspects géographiques de la promotion de la santé.



Vianne Timmons
Vice-rectrice, Enseignement
University of Prince Edward Island

Vianne Timmons a donné de la formation à des professeurs du Canada et de l'étranger afin de les aider à intégrer à leurs classes les enfants ayant des besoins particuliers. Spécialiste de l'intégration scolaire, elle s'intéresse également aux collectivités autochtones, à l'application des connaissances et à l'alphabétisation en milieu familial.



Stephen J. Toope
Recteur et vice-chancelier
University of British Columbia

Professeur de droit, Stephen Toope a récemment présidé la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau, qui encourage les chercheurs ainsi que les membres du gouvernement, les gens d'affaires, le milieu artistique et le secteur bénévole à échanger sur les questions liées aux politiques publiques.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences humaines. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du Contrôleur Général.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Conseil. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* du Conseil concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout le Conseil.

Le comité de vérification nommé par le Conseil de recherches en sciences humaines revoit ces états financiers avec la direction et les vérificateurs et en font un compte rendu au Conseil. Le Conseil approuve ensuite les états financiers.

Les états financiers du Conseil ont fait l'objet d'une vérification par la vérificatrice générale du Canada.

Approuvé par :



Janet Halliwell
Chef des opérations



Michel Cavallin
Directeur général
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)

Le 26 mai 2006



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

Rapport du vérificateur

Au Conseil de recherches en sciences humaines et au ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2006 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nancy Cheng'.

Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 26 mai 2006

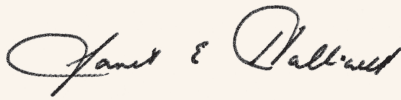
État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars

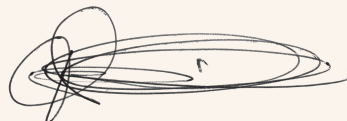
(en milliers de dollars)	2006	2005
CHARGES (NOTE 4)		
Coûts indirects de la recherche	259 412	244 815
Recherche définie par le chercheur	96 469	88 628
Bourses et prix	89 622	71 960
Chaires de recherche du Canada	52 459	44 955
Recherche et formation ciblées	34 330	32 568
Interaction et diffusion de la recherche	21 173	19 006
Développement de la recherche stratégique	19 654	19 135
Total des charges	573 119	521 067
REVENUS		
Financer la recherche fondamentale	3	1
Total des revenus	3	1
Coût de fonctionnement net	573 116	521 066

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :



Janet Halliwell
Chef des opérations



Michel Cavallin
Directeur général - Direction des services
administratifs communs

État de la situation financière

Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
ACTIFS		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 294	2 836
Débiteurs (note 5)	1 144	982
Avances	9	5
Total des actifs financiers	3 447	3 823
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	28	44
Immobilisations corporelles (note 6)	1 812	2 059
Total des actifs non financiers	1 840	2 103
TOTAL	5 287	5 926
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	2 393	2 899
Indemnités de vacances et congés compensatoires	725	779
Produits reportés (note 8)	472	467
Autres passifs (note 9)	73	-
Indemnités de départ (note 10b)	2 351	2 121
Total des passifs	6 014	6 266
AVOIR DU CANADA (NOTE 11)	(727)	(340)
TOTAL	5 287	5 926

Obligations contractuelles (note 12)

Passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'avoir du Canada

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

2006

2005

AVOIR DU CANADA

Avoir du Canada, début de l'exercice	(340)	(869)
Coût de fonctionnement net	(573 116)	(521 066)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada (note 3c)	570 178	519 209
Variation du montant à recevoir du Trésor	(542)	(583)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (Note 14a)	3 093	2 969
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(727)	(340)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2006	2005
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net	573 116	521 066
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût de fonctionnement net :		
Charge pour mauvaises créances	-	(34)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 6)	(824)	(659)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(3 093)	(2 969)
(Perte) sur aliénation d'immobilisations corporelles	(3)	(2)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation des débiteurs	162	463
Augmentation des avances	4	1
(Diminution) des charges payées d'avance	(16)	(4)
Diminution des créditeurs et charges à payer	506	529
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	54	(19)
(Augmentation) des produits reportés	(5)	(3)
(Augmentation) des autres passifs	(73)	-
(Augmentation) des indemnités de départ	(230)	(380)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	569 598	517 989
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	580	1 220
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	580	1 220
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	(570 178)	(519 209)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

I. POUVOIRS ET OBJECTIF

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* dans le but « de promouvoir et d'appuyer la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines ». Le CRSH est un établissement public nommé aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il réalise ses objectifs dans le cadre de sept activités de programme :

- a) *Coûts indirects de la recherche* : L'objectif principal du Programme des coûts indirects est d'aider les universités et les collèges admissibles ainsi que les hôpitaux et les instituts de recherche qui leur sont affiliés à défrayer une partie des coûts liés à la réalisation des travaux de recherche menés dans les établissements qui reçoivent des fonds de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux.
- b) *Recherche définie par le chercheur* : Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie.
- c) *Bourses et prix* : Le CRSH offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain.
- d) *Programme des chaires de recherche du Canada* : Le Programme des chaires de recherche du Canada appuie, dans toutes les disciplines, 2 000 professorats de recherche dans les universités du pays. L'objectif principal du programme est de permettre aux universités canadiennes, ainsi qu'aux hôpitaux et aux instituts de recherche qui leur sont affiliés à atteindre le plus haut niveau d'excellence et à devenir des centres de recherche de renommée internationale dans le contexte d'une économie mondiale fondée sur les connaissances.
- e) *Recherche ciblée et initiatives de formation* : Les programmes ciblés du CRSH appuient la recherche stratégique et la formation afin de répondre, pour les Canadiens, aux besoins en matière de recherche ainsi que de combler les lacunes sur le plan des connaissances – deux éléments qui ont été déterminés en consultation avec la communauté ou définis en partenariat avec d'autres organismes financiers (y compris les organismes gouvernementaux, privés et communautaires).
- f) *Interaction et diffusion de la recherche* : Le CRSH appuie la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs, et ce, aussi bien au sein du milieu universitaire que d'un public plus large.

- g) Développement de la recherche stratégique : Les subventions de recherche stratégique du CRSH sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires et aux organismes sans but lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités ainsi qu'à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du Contrôleur Général. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le Conseil est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement général entre les méthodes de rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Conseil fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Conseil est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Conseil sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a droit de prélever du Trésor, sans crédits parlementaires additionnels, pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

- Les revenus sont composés d'intérêts sur débiteurs en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.
- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et viennent réduire les dépenses en cause.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles et améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, et aux instructions de fin d'année émises par le Bureau du Contrôleur Général, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

Le Conseil reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du Conseil diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires utilisés de l'exercice en cours

(milliers de dollars)	2006	2005
Coût de fonctionnement net	573 116	521 066
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	1
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 786	1 145
Vacances et congés compensatoires	54	(19)
Amortissement des immobilisations corporelles	(824)	(659)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(3 093)	(2 969)
Indemnités de départ	(230)	(380)
Autres rajustements	(55)	9
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	580	1 220
Charges payées d'avance	(16)	(4)
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	571 321	519 410

b) Crédits fournis et utilisés

(milliers de dollars)	2006	2005
SUBVENTIONS ET BOURSES		
Crédit 85	552 228	516 138
Moins : Crédit périmé/affectation bloquée	(2 788)	(19 112)
Charges de subventions et bourses	549 440	497 026
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Crédit 80	20 071	22 267
Moins : Crédit périmé	(548)	(2 058)
Charges de fonctionnement	19 523	20 209
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des Employés	2 358	2 175
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	571 321	519 410

c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés

(milliers de dollars)	2006	2005
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT	570 178	519 209
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 786	1 145
Variation des débiteurs	(162)	(429)
Variation des avances	(4)	(1)
Variation des créditeurs et charges à payées	(506)	(529)
Variation des produits reportés	5	3
Variation des autres passifs	73	-
Autres rajustements	(49)	12
CRÉDITS DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉS	571 321	519 410

4. CHARGES

Le tableau suivant donne le détail des charges par catégorie :

(milliers de dollars)	2006	2005
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	93 131	85 197
Bourses de formation	84 210	66 536
Stratégiques	38 576	32 487
Chaires de recherche du Canada	48 304	40 983
Initiative de la nouvelle économie	16 041	19 264
Diffusion de la recherche	8 516	7 002
	288 778	251 469
Subventions – programme des coûts indirects de recherche	259 047	244 518
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	16 557	15 646
Services professionnels et spéciaux	3 299	3 695
Logement et locations	2 085	2 162
Transport et communications	1 486	1 850
Information	564	464
Amortissement des immobilisations corporelles	824	659
Services publics, fournitures et approvisionnements	239	323
Réparation et entretien	237	279
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	3	2
	25 294	25 080
Total des charges	573 119	521 067

5. DÉBITEURS

(milliers de dollars)	2006	2005
Autres ministères et organismes fédéraux	487	491
Extérieur	692	532
Moins : Provision pour créances douteuses	(35)	(41)
Total	1 144	982

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				VCN	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2006	2005
Matériel informatique	1 939	355	25	2 269	1 193	450	22	1 621	648	746
Logiciels	712	137	-	849	371	156	-	527	322	341
Autre matériel	209	2	(4)	215	85	35	(3)	123	92	124
Mobilier	1 306	86	(13)	1 405	863	126	(13)	1 002	403	444
Améliorations locatives	554	-	-	554	150	57	-	207	347	404
Total	4 720	580	8	5 292	2 662	824	6	3 480	1 812	2 059

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2006 s'élève à 824 \$ (659 \$ en 2005).

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

(milliers de dollars)

	2006	2005
Extérieur	1 269	2 012
Autres ministères et organismes fédéraux	1 124	887
Total	2 393	2 899

8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, de fonds réservés et affectés qui ont été reçus pour des fins déterminés.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 \$ qui est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 11). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

(milliers de dollars)

	2006	2005
Solde, début de l'exercice	66	60
Intérêts reçus	8	6
Solde, fin de l'exercice	74	66

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les cadeaux, dons et legs privés et restreints sont des fonds reçus pour des fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Ces fonds ainsi que les intérêts connexes générés sont affectés à ces projets. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

(milliers de dollars)	2006	2005
Solde, début de l'exercice	401	404
Dons restreints reçus	-	2
Intérêts reçus	7	5
Bourses versées	(10)	(10)
Solde, fin de l'exercice	398	401

9. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs représentent des fonds affectés détenus en fiducie pour le compte du European Research Area on Societal Aspects of Genomics (ERA-SAGE). Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluses dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de ERA-SAGE. Le détail des variations dans le compte est le suivant :

(milliers de dollars)	2006	2005
Solde, début de l'exercice	-	-
Fonds reçus	75	-
Déboursés	(2)	-
Solde, fin de l'exercice	73	-

10. AVANTAGES SOCIAUX

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

Les employés du Conseil participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période

maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Conseil versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2005-2006 les charges s'élèvent à 1 745 278 \$ (1 594 101 \$ en 2004-2005), soit environ 2,6 fois les cotisations des employés.

La responsabilité du Conseil relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

b) Indemnités de départ

Le Conseil verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

(milliers de dollars)	2006	2005
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	2 121	1 741
Charge pour l'exercice	551	544
Prestations versées pendant l'exercice	(321)	(164)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	2 351	2 121

II. AVOIR DU CANADA

Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est une dotation de 250 000 \$ établi par le Crédit 45a au Parlement, Lois de Crédits No. 5, en 1973-1974. Les intérêts générés du fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 8a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne pour des fins déterminés. Le détail du passif net s'explique comme suit :

(milliers de dollars)	2006	2005
Fonds de dotation des bourses de la Reine	250	250
Avoir du Canada excluant le fonds de dotation	(977)	(590)
Avoir du Canada	(727)	(340)

I 2. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2006, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

(milliers de dollars)

2006-2007	270 586
2007-2008	184 308
2008-2009	98 274
2009-2010	39 035
2010-2011 et exercices ultérieurs	17 465
Total	609 668

De par leur nature, les activités du Conseil peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le Conseil sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(milliers de dollars)

2006-2007	30
2007-2008	26
2008-2009	17
2009-2010	14
2010-2011 et exercices ultérieurs	6
Total	93

I 3. PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité pourrait s'élever à 1,9 millions \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant.

I 4. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, le Conseil est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Conseil conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu gratuitement des services d'autres ministères tel que présentés en (a) :

a) Services fournis gratuitement

(milliers de dollars)	2006	2005
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 013	2 000
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	998	888
Autres services fournis gratuitement	82	81
Total des services fournis gratuitement	3 093	2 969

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le Conseil administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, bourses et autres paiements connexes en leurs noms. Durant l'année, le Conseil a administré 173 508 276 \$ (153 554 687 \$ en 2005) en subventions et bourses de ce genre. Ces charges sont indiquées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et non dans ceux du Conseil.

Dans certaines circonstances, le Conseil recouvre également des frais administratifs lorsque qu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces frais se sont élevés à 185 554\$ durant l'exercice (93 387 \$ en 2005) et ont réduit les charges de fonctionnement du Conseil.

I 5. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.